

Mortalité prématurée et potentiellement évitable, Canada, provinces et territoires, 2011 à 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 18 avril 2023

Selon la définition de la mortalité évitable donnée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 77 000, ou un quart, des plus de 307 000 décès au Canada en 2020 étaient potentiellement évitables. La mortalité évitable correspond aux décès qui surviennent chez les personnes de moins de 75 ans et qui peuvent être prévenus par des changements au mode de vie ou aux comportements, ou par la prestation de soins de santé appropriés.

La mortalité évitable est observée chaque année. La mortalité évitable ne doit pas être confondue avec la surmortalité, laquelle représente la différence entre le nombre de décès observés et le nombre de décès attendus, selon la tendance dans les taux de mortalité observés dans les années précédentes. La surmortalité a pour but de signaler tout fléchissement de cette tendance en raison d'un événement perturbateur, comme la pandémie de COVID-19. En 2020, l'OCDE a révisé les diverses causes de décès considérés comme étant évitables, et elle a notamment ajouté la COVID-19 à cette liste, une maladie pouvant être évitée. Statistique Canada publie une mise à jour des taux de mortalité évitable dans les tableaux [13-10-0744-01](#) et [13-10-0753-01](#) pour les années 2018 à 2020, accompagnés de nouvelles définitions de mortalité évitable pour l'année 2020.

Le cancer, les maladies cardiaques et les blessures continuent d'être les causes de décès évitables les plus courantes

Un tiers (33 %) des décès évitables étaient liés à des cancers, alors que près d'un quart (23 %) étaient liés à des maladies cardiaques. Les taux de mortalité évitable par cancer et maladie cardiaque ont diminué de 2011 à 2020. En 2020, le taux de mortalité évitable par cancer a enregistré une baisse de 21 % comparativement à 2011, alors que le taux de mortalité évitable par maladie cardiaque a baissé de 12 %.

Les cancers étaient la cause d'environ 25 400 décès en 2020, en baisse par rapport aux 25 700 décès en 2019. Ceci correspond à une réduction de 4 % du taux de mortalité évitable, qui est passé de 63 décès pour 100 000 habitants à 61 décès pour 100 000 habitants.

Les blessures représentaient environ 8 500 décès, ou 11 %, de tous les décès évitables en 2020. Le taux de mortalité évitable par blessures a augmenté avec le temps; il a augmenté de 18 % par rapport à 2011. Ceci correspond à environ 2 000 décès évitables supplémentaires.

Les maladies cardiaques, la COVID-19 et la consommation de substances font augmenter le nombre de décès évitables en 2020

De 2011 à 2019, les taux de mortalité évitable normalisés selon l'âge ont diminué de façon constante, mais une augmentation de 4 % a été observée en 2020, ce qui correspond à environ 3 000 décès évitables supplémentaires. En 2020, plus des deux tiers (68 %) des décès évitables étaient considérés comme attribuables à des causes pouvant être prévenues, et environ un tiers (32 %) étaient liés à une cause traitable.

La mortalité évitable attribuable à la consommation de substances représentait 3 400 décès en 2020, en hausse par rapport aux 2 700 décès en 2019. Cela correspond à une hausse du taux de mortalité évitable par consommation de substances, lequel est passé de 7,9 par 100 000 habitants en 2019 à 9,2 par 100 000 habitants en 2020. De même, le taux de mortalité évitable par maladies cardiaques a augmenté de 5 % en 2020 comparativement à 2019, ce qui représentait 18 000 (correction) décès évitables en 2020.

Plus de 2 900 décès liés à la COVID-19 ont été observés chez les personnes âgées de moins de 75 ans en 2020. Le taux de mortalité évitable causée par la COVID-19, normalisé selon l'âge, se chiffrait à 6,8 par 100 000 habitants.



Le taux de mortalité évitable est plus élevé dans les territoires

Les taux de mortalité évitable, dans l'ensemble, ont diminué dans les provinces de 2011 à 2019. Toutefois, comme pour les taux nationaux, la plupart des provinces et des territoires ont enregistré une hausse en 2020. Dans les provinces, le taux variait entre 148 décès par 100 000 habitants en Colombie-Britannique et 243 décès par 100 000 habitants en Saskatchewan. Le taux de mortalité évitable dans les territoires était beaucoup plus élevé, se situant à 391 décès par 100 000 habitants.

Tableau 1
Taux de mortalité évitable normalisés selon l'âge, par province et territoire, 2011 à 2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	décès par 100 000 habitants									
Canada	208,7	205,4	203,0	202,5	199,2	194,4	195,2	196,2	188,0	191,3
Terre-Neuve-et-Labrador	229,6	248,1	242,1	251,9	250,7	238,7	230,8	226,2	230,9	234,1
Île-du-Prince-Édouard	227,7	239,1	220,3	189,9	176,2	190,3	194,4	165,5	184,6	176,7
Nouvelle-Écosse	240,4	237,2	237,5	234,7	233,7	223,5	233,4	220,8	226,0	223,3
Nouveau-Brunswick	214,4	214,0	201,5	219,0	221,4	223,9	207,2	215,6	200,1	201,6
Québec	208,4	203,6	198,6	195,4	194,1	170,6	174,0	179,8	173,5	174,6
Ontario	197,8	195,3	192,6	191,5	188,6	190,9	189,6	193,3	187,9	196,2
Manitoba	252,9	246,4	246,4	252,0	241,4	252,7	245,5	206,8	233,3	227,3
Saskatchewan	257,2	240,4	249,1	253,7	234,7	233,3	233,2	243,7	225,3	242,5
Alberta	223,5	220,3	222,8	220,7	218,8	213,6	218,1	219,2	205,1	216,1
Colombie-Britannique	192,8	187,9	186,9	187,3	182,0	186,8	189,8	185,2	160,7	148,1
Territoires	335,1	381,3	369,9	350,4	299,3	293,9	314,6	378,6	363,6	391,1

Note(s) : Les données du Yukon sont seulement disponibles pour les années de 2011 à 2016.

Source(s) : Base canadienne de données sur l'état civil – Décès (3233).

Note aux lecteurs

La mortalité évitable de causes pouvant être prévenues et la mortalité de causes traitables sont définies à l'aide des codes de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision (Organisation mondiale de la santé, 2023) par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les définitions de mortalité évitable de causes pouvant être prévenues et de mortalité de causes traitables changent au fil du temps, car certaines conditions deviennent traitables en raison des progrès en médecine ou de nouvelles conditions sont découvertes. L'OCDE a révisé les définitions de mortalité évitable de causes pouvant être prévenues et de mortalité de causes traitables, et elle a ajouté la COVID-19 à la liste des causes pouvant être prévenues.

Les taux de mortalité normalisés selon l'âge par 100 000 habitants ont été calculés à l'aide de la méthode de standardisation directe appliquée aux données tirées du Recensement de la population de 2011, selon des tranches d'âge de cinq ans.

Les renseignements concernant les causes de décès sont fondés sur la cause initiale du décès, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme étant la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide menant directement au décès, ou comme les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel. La cause initiale du décès est déterminée parmi les causes et les conditions énumérées sur le certificat médical de la cause du décès, lequel est rempli par un professionnel de la santé, un médecin légiste ou un coroner. Puisque certaines causes de décès peuvent être révisées, les estimations de ce document pourraient être mises à jour.

Les estimations publiées aujourd'hui sont provisoires, selon ce qui est déclaré à Statistique Canada par les registraires de l'état civil des provinces et des territoires. Ces estimations pourraient ne pas correspondre aux données figurant dans d'autres sources, comme les rapports des médias ou les chiffres et estimations fournis par les autorités de la santé provinciales et territoriales et d'autres organismes.

Ces estimations ne comprennent pas les renseignements sur les décès enregistrés au Yukon pour les années de 2017 à 2020. De plus, les décès faisant l'objet d'une enquête par des coroners ou des médecins légistes, comme les suicides, les accidents et les homicides, nécessitent souvent de longues enquêtes. Par conséquent, les renseignements sur les causes de décès, particulièrement chez les Canadiens des groupes d'âge plus jeunes dont le décès est plus susceptible de donner lieu à une enquête, nécessitent habituellement plus de temps avant d'être communiqués à Statistique Canada. En 2020, plus de 6 % des décès survenus chez les personnes âgées de moins de 75 ans étaient classés dans la catégorie « Causes de mortalité mal définies et inconnues ».

Pour les définitions de la mortalité évitable, veuillez consulter le document : « [Avoidable mortality: OECD/Eurostat lists of preventable and treatable causes of death \(January 2022 version\)](#) » (lien en anglais seulement).

Correction

Le texte original indiquait qu'il y avait 900 décès supplémentaires par maladies cardiaques en 2020 par rapport à 2019. Ce chiffre a été mis à jour pour indiquer le nombre total de décès liés aux maladies cardiaques en 2020 afin de fournir des statistiques comparables pour les principales causes de mortalité évitable.

Tableaux disponibles : [13-10-0744-01](#) et [13-10-0753-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3233](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).